

Inauguration rue Ambroise Croizat
à St Nazaire le 06/05/2022

Monsieur le Maire,

Madame la députée,

Monsieur le sénateur,

Mesdames et Messieurs les élus,

Cher Pierre,

Chers amis et camarades,

Allocution
Jean Yves LEHUEDÉ
Comité nazairien
A. Croizat

En dévoilant cette plaque de rue Ambroise Croizat au cœur de notre ville de Saint Nazaire, c'est reconnaître l'importance de l'œuvre de cet homme, ce camarade syndicaliste, ce militant politique, ce ministre communiste du travail et de la sécurité sociale. C'est aussi un élément important de préservation de la mémoire collective et cela au moment où certains tentent de réécrire l'histoire, de la pervertir en y gommant tout ce que les luttes ont permises de conquêtes sociales.

Les syndiqués CGT, les militants et élus communistes de Saint Nazaire, au sein et avec le comité nazairien Ambroise Croizat, n'ont eu de cesse depuis de nombreuses années de porter ses combats pour des lois sociales progressistes au bénéfice des travailleurs, pour la défense de la sécurité sociale, œuvre majeure de Croizat et pour qu'une rue vienne reconnaître l'apport de cet homme au sein de notre ville. Voilà qui est fait aujourd'hui et nous nous en réjouissons.

Toutefois, nous ne considérons pas cet hommage comme un aboutissement mais comme une étape importante pour la reconnaissance d'Ambroise Croizat et comme un appel à poursuivre son combat, à défendre ses valeurs au moment où les forces obscures tentent de dévoyer ce conquies social, qu'est notre Sécurité Sociale pour ne citer que celle-ci.

A ce moment de mon intervention, je voudrai aussi rendre hommage à notre ami et camarade, Louis Dronval, qui fut l'animateur « historique » de notre Comité local Ambroise Croizat de Saint-Nazaire depuis de nombreuses années, et qui nous a quitté quelques semaines avant cette initiative pour laquelle il a tant donné. Nous pensons bien à toi, mon cher Louis, au moment où vient se concrétiser officiellement cette reconnaissance de l'œuvre de Croizat à Saint Nazaire.

Parler de Croizat en si peu de temps, c'est obligatoirement faire des raccourcis et des omissions. Car l'œuvre est immense. Je m'y risquerai pourtant en parlant du militant connu des métallos, le dirigeant de la FTM CGT, le député communiste de 1936 et de la libération. Dire aussi qu'il fût au cœur des grèves de 1936 et des occupations d'usines (notamment dans la métallurgie) qui permettront les conquêtes du Front populaire.

Mais c'est son rôle de ministre du travail et de la sécurité sociale sur lequel je m'attarderais dans cette évocation.

A la libération, il préside la commission des affaires sociales de l'Assemblée constituante et fin 1945, il devient, dans le dernier gouvernement du Général de Gaulle, le ministre du travail et de la sécurité sociale; il le restera jusqu'à l'éviction des ministres communistes en 1947.

L'engagement de Croizat dans la réalisation d'un programme social va modifier de fond en comble les conditions de vie et de travail des salariés, dans une période où la France est à reconstruire, où l'outil de production est à reconstituer.

Il sera à l'origine de la mise en place de la plus belle conquête sociale, la sécurité Sociale, dont les termes déterminés par le conseil national de la résistance sont : "un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens, des moyens d'existence dans tous les cas où ils en sont incapables de se le procurer par le travail avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'état, de la naissance à la mort".

Cette construction ne fut pas si facile que cela à réaliser. Dans un pays exsangue, avec une industrie éclatée, mettre en place une telle institution toute neuve, qui fait l'objet de l'hostilité des médecins, des assurances et des mutuelles de l'époque, ne fut pas aisé.

Il va s'y employer contre vents et marées.

On peut dire qu'il va être le bâtisseur politique de la sécurité sociale.

"Croizat bâtisseur social", cette appellation résume bien le fait qu'il va faire en sorte que les fondations de la sécurité sociale reposent sur du solide. Ce solide c'est son financement: c'est lui qui impose la cotisation sécurité sociale calculée sur l'assiette salariale. Il impose un système solidaire et par répartition opposé aux assurances privées et à la capitalisation qui avaient fait faillite avec le désastre de la 2ème guerre mondiale. Dans l'esprit de Croizat et des concepteurs de la sécu, l'objectif était bel et bien d'atteindre le 100%, grâce au salaire socialisé, clé de voute du financement de ce système. Les cotisations sociales en étaient le socle. Nous y reviendrons dans les débats de cet après-midi.

Les réformes successives qui se sont mises en place depuis, n'ont eu de cesse de revenir sur ce formidable acquis social et de le « détricoter ».

3 dates pour illustrer mon propos :

1967 : fin de l'unicité dans le régime général avec la création de 4 branches, modification de la composition des conseils d'administration, mise en place du paritarisme, fin des élections des représentants des salariés et de la démocratie dans la gestion de la sécurité sociale.

1991 : création de la CSG qui modifie profondément la structure du financement en se substituant en partie aux cotisations.

1995 : instauration du plan Juppé avec notamment la mise en place du PLFSS et les conventions d'objectifs pluriannuelles.

Ces politiques libérales s'inscrivent dans un double mouvement de fond : le désengagement des employeurs dans le financement de la sécu et une extension au marché du budget de la sécu.

Permettez moi, à ce moment, de citer Denis Kessler, ancien vice président du MEDEF et PDG assureur, quand il déclara dans un éditorial du journal « Challenge : « *Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance* »

Bel hommage du vice à la vertu..... car aussitôt dit, il poursuivait en disant :

« Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ! »

« Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »

Oui, Croizat fut incontestablement le ministre du travail le plus prolifique en matière de lois sociales. Il le fit dans un sens progressiste et c'est cela que ne peut plus supporter aujourd'hui le patronat français et tous ceux qui fulminent contre le fait que la France ne s'est pas encore défait de sa protection sociale pour l'offrir aux gloutons du capital.

Depuis plus de 75 ans, la sécurité sociale fait partie de notre vie de citoyen. Et la crise sanitaire vécu avec ces années covid est là pour nous rappeler combien elle fut précieuse dans cette période délicate. La Sécurité Sociale, bien plus qu'un rôle d'amortisseur social, elle est toujours un enjeu de société et son devenir définira le monde dans lequel nous vivrons demain : société de partage ou société inégalitaire où le fossé se creusera entre nantis et pauvres de plus en plus nombreux. L'universalité de la sécurité sociale que proclamait en 1946 Ambroise Croizat ministre du travail et de la Sécurité sociale requiert, dans les conditions d'aujourd'hui, la participation large de la population.

Gageons que nos luttes d'aujourd'hui et de demain permettrons de préserver et de développer NOTRE SECU, celle de CROIZAT et du CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE.